



# CORAUX ET ÉPONGES

Une composante clé des écosystèmes marins à conserver



Petite plume de mer (*Pennatulula grandis*)

## Consultation pour la mise en place de mesures de conservation

Document d'information pour la  
consultation en vue de la mise en  
place de mesures de conservation  
pour les coraux et les éponges du  
Saint-Laurent

2016 – 2017

**Vos commentaires sont  
importants.**

Nous souhaitons vous  
rencontrer lors d'une  
séance de consultation.

# CONSULTATION

## Qui est concerné?

Pêchez-vous au chalut, au chalut semi-pélagique, au casier, au filet maillant, à la palangre ou à la drague? La consultation s'adresse à vous.

Pêches et Océans Canada (MPO) souhaite obtenir vos commentaires afin de l'aider à cibler les zones à protéger, tout en minimisant l'impact économique sur les pêches.

L'information recueillie lors des consultations, combinée aux données économiques et écologiques, aidera le MPO à prendre des décisions éclairées dans la mise en place de mesures de conservation.



Pour consulter la Stratégie :  
<http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/publications/cs-ce/page01-fra.html>



Grande plume de mer  
(*Halimopterus fimmarchica*)

## POURQUOI protéger les coraux et les éponges?

Les coraux et les éponges ont un rôle important dans le maintien de la santé des écosystèmes qu'ils habitent. Ils fournissent à des espèces d'importance commerciale et à d'autres espèces marines un endroit où se reproduire, se nourrir et se protéger. Cependant, leur croissance lente et leur faible mobilité les rendent vulnérables.

La conservation des coraux et des éponges contribue à une gestion durable des pêches. Avec un intérêt croissant pour l'écocertification et les exigences des différents marchés internationaux pour les produits issus d'une pêche durable, la protection des coraux et des éponges est un atout pour les pêches de l'est du Canada.

# Quels coraux et éponges vivent dans le Saint-Laurent?



Les **plumes de mer** sont une variété de corail mou dont les plus fortes concentrations au Canada se retrouvent dans le golfe du Saint-Laurent. On y trouve quatre espèces : deux *grandes plumes* qui peuvent atteindre jusqu'à 1,25 m et deux *petites plumes* d'environ 40 cm. Elles vivent sur des fonds mous à des profondeurs de plus de 100 m.

À gauche : grande plume de mer (*Anthoptilum grandiflorum*), à droite : petite plume de mer (*Pennatula grandis*)

On trouve aussi 3 autres espèces de **coraux mous** : le brocoli de mer, le chou-fleur de mer et la framboise de mer. Ils s'attachent à des substrats durs à des profondeurs de 35 m et plus.

À gauche : brocoli de mer (*Duva florida*), à droite : framboise de mer (*Gersemia rubiformis*)



On trouve une seule espèce de **corail dur** : *Flabellum alabastrum*. Cet organisme de petite taille (jusqu'à 8 cm) vit sur les fonds meubles à des profondeurs de plus de 200 m.

Le Saint-Laurent abrite aussi de nombreuses espèces d'**éponges** difficiles à différencier les unes des autres. Nous les considérons donc comme un seul groupe. Elles se fixent sur une variété de fonds allant du sol boueux aux affleurements rocheux et se retrouvent à toutes les profondeurs.



## Impacts potentiels des engins de pêche

L'utilisation d'un engin de pêche qui entre en contact avec le fond marin risque d'endommager ou de détruire des coraux ou des éponges en les écrasant, en les arrachant ou en les étouffant par la redistribution des sédiments.

Le MPO classe les engins de pêche en fonction de l'importance de leur impact sur l'écosystème. Les cotes établies vont de 1 pour l'impact le plus faible à 4 pour l'impact le plus fort.

Cote	Exemples d'engins
1	Harpon, plongée
2	Palangre pélagique, senne coulissante
3	Casiers, filets maillants, palangre
4	Chalut, drague

## Quelles sont les mesures de conservation envisagées?

Pêches et Océans Canada examine la possibilité de mettre en place des mesures restreignant l'utilisation d'engins de pêche touchant le fond dans certaines zones de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

## Quels sont les engins qui pourraient être touchés?

Tous les engins de pêche touchant le fond sont évalués, tels que :

- chalut
- chalut semi-pélagique
- casiers
- drague
- filets maillants
- palangre
- sennes de fond

## Agissons pour la protection des écosystèmes marins du Saint-Laurent

En raison de la grande vulnérabilité et de la croissance lente des coraux et des éponges, il est important de protéger dès maintenant des zones que l'on désire conserver pour l'avenir.

Les zones choisies pour la conservation des coraux et des éponges seront incluses dans la mise en œuvre du *Réseau d'aires marines protégées (AMP) pour la biorégion de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent* qui est en cours de planification.

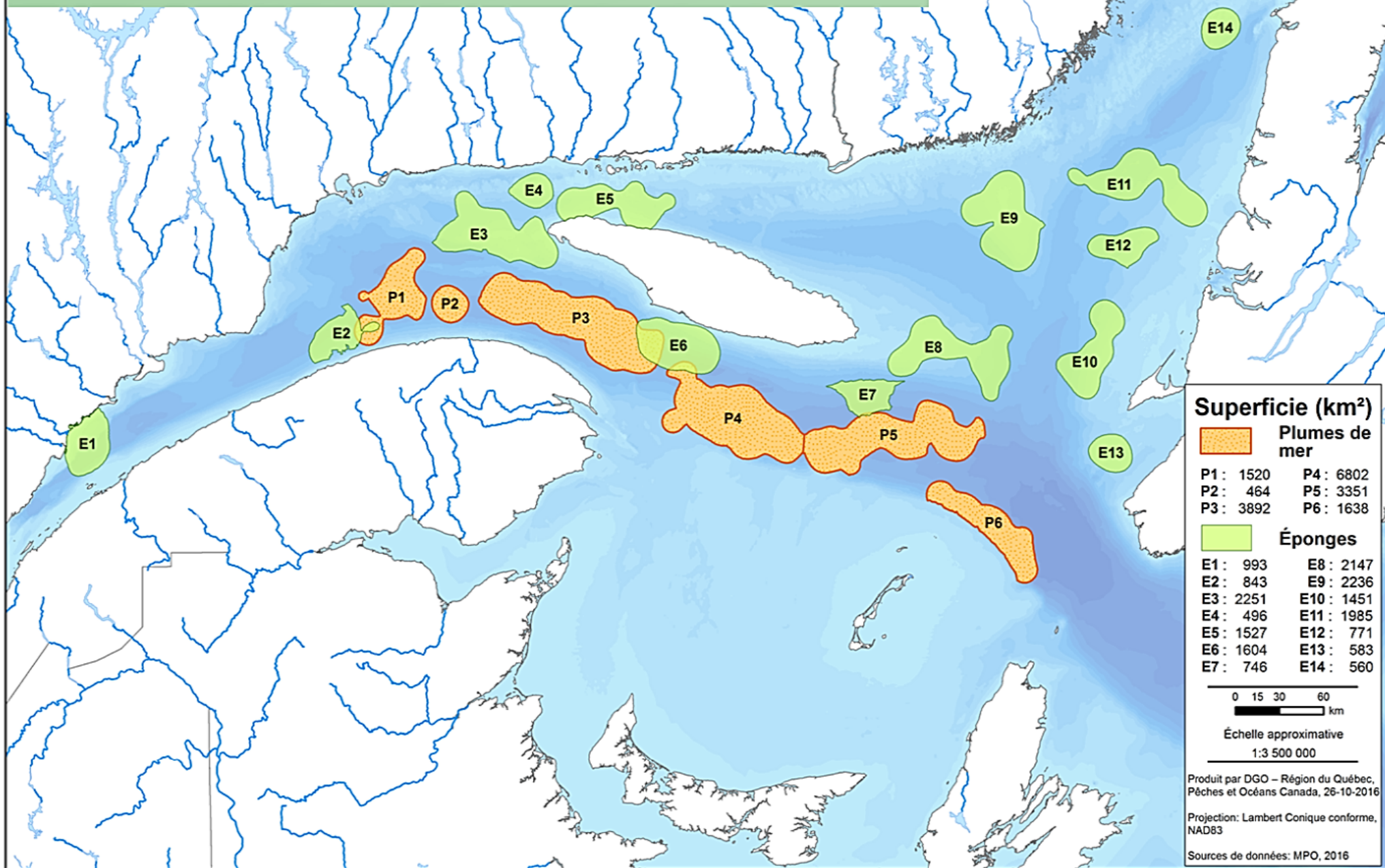
La conservation des coraux et des éponges contribuera aux engagements du Canada :

- d'accroître la proportion des zones côtières et marines protégées du pays à 5% d'ici 2017 et à 10% d'ici 2020;
- de protéger les écosystèmes marins vulnérables suivant la résolution des Nations Unies sur les pêches durables.

## Carte des zones considérées pour la conservation

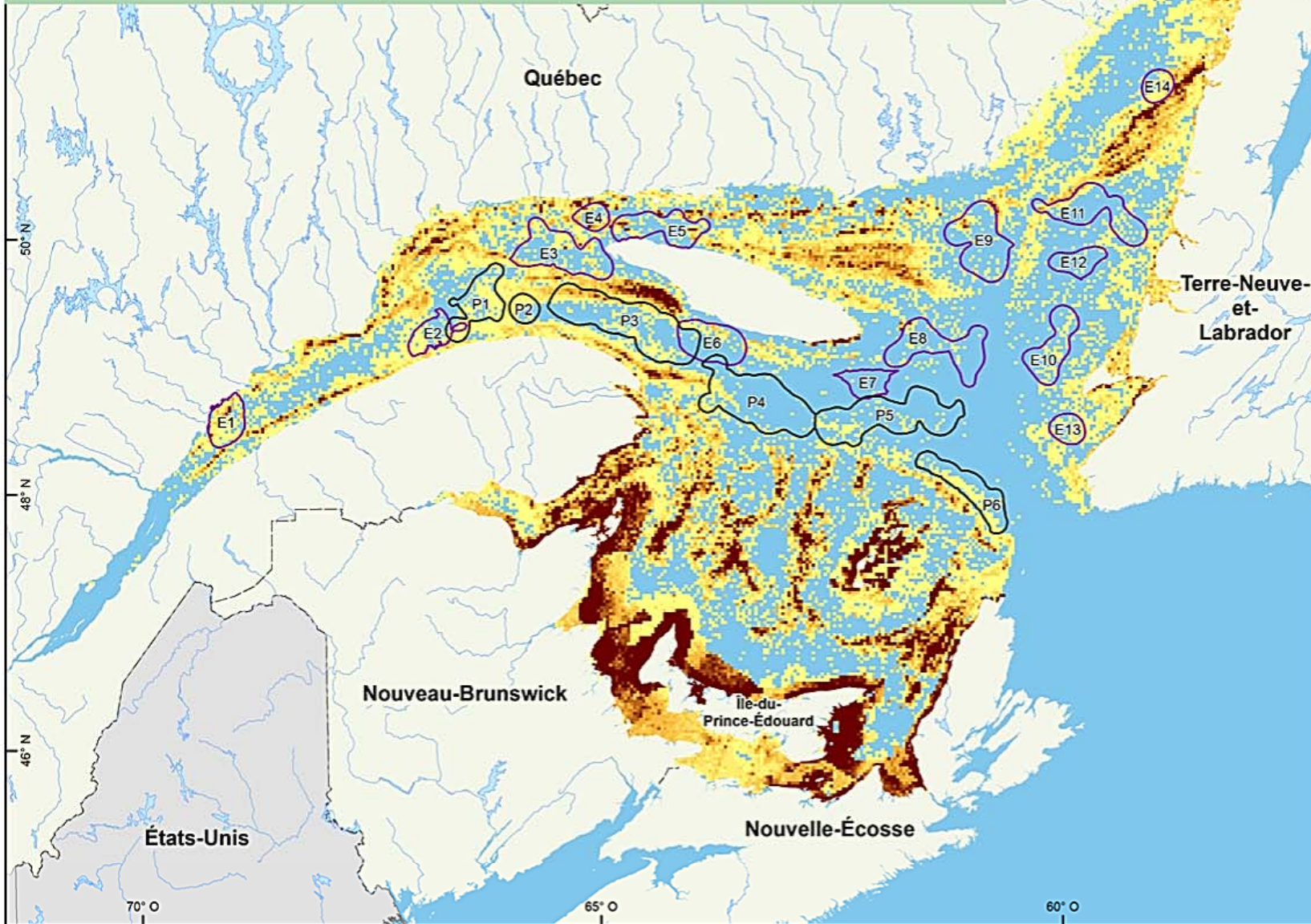
En 2016, Pêches et Océans Canada a identifié des zones de concentrations importantes de plumes de mer (coraux) et d'éponges dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Les zones ci-dessous présentent un intérêt pour la conservation.

**C'est sur ces zones que portera la consultation.**



## Localisation des zones de coraux et d'éponges visées par la consultation et des activités de pêche utilisant un engin touchant le fond dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent.

Ces données seront utilisées pour faciliter l'identification de mesures permettant d'atteindre les cibles de conservation tout en minimisant l'impact sur les activités de pêche.

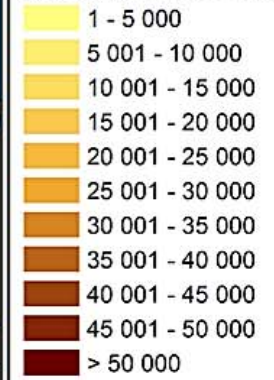


## Pêches avec engins touchant le fond <sup>(1)</sup> 2008-2012

Valeurs géoréférencées et estimées

### Légende

Valeur moyenne (\$) des débarquements annuels <sup>(2)</sup>



Plumes de mer  
 Éponges

<sup>(1)</sup> Bivalves, buccin, concombre de mer, crabe araignée, crabe commun, crabe des neiges, crevette, flétan atlantique (fixes), flétan du Groenland (fixe), hareng atlantique (fixes), homard d'Amérique, maquereau bleu (fixes), morue franche (fixes), pétoncle géant, pétoncle d'Islande, plie rouge (fixes et mobiles), autres poissons plats (fixes et mobiles), rave de poules de mer et sébaste (mobiles).

<sup>(2)</sup> Débarquements annuels moyens par unité de planification (cellule de 2,5 km<sup>2</sup>).

0 20 40 80 km

Échelle approximative

1:5 000 000

Produit par DGO – Région du Québec, Pêches et Océans Canada, 15-11-2016

Projection: Lambert Conique conforme, NAD83

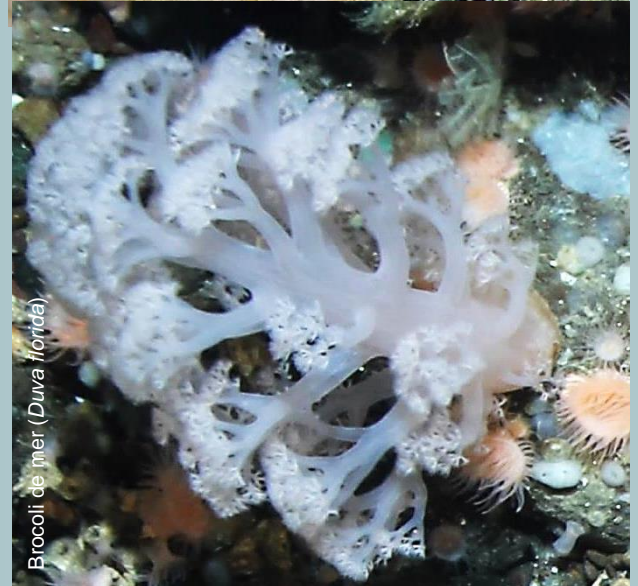
Source de données: MPO, 2014

## Nous voulons connaître votre point de vue

Lors de la consultation, nous vous présenterons des portraits de la pêche se déroulant dans ces zones. Nous voulons vérifier si les activités de pêche présentées correspondent toujours à la réalité.

Nous voulons vous entendre au sujet des impacts possibles de la mise en place de mesures de conservation dans des zones importantes de coraux et d'éponges.

Vos commentaires nous permettront de sélectionner les zones à conserver et d'ajuster les limites de ces zones afin d'atteindre les cibles de conservation tout en minimisant les impacts sur les pêches.



## Si vous ne pouvez être présent à la consultation

Nous vous invitons à remplir le questionnaire joint à cet envoi et à nous le retourner, ou à nous transmettre vos commentaires dans le format qui vous convient, à [GP-FM-Quebec@dfo-mpo.gc.ca](mailto:GP-FM-Quebec@dfo-mpo.gc.ca) au plus tard le 28 février 2017.

# Calendrier

Automne 2016 –  
Hiver 2017

Consultation des groupes autochtones et des associations de pêcheurs concernés

Envoi des comptes rendus des rencontres aux groupes consultés

Automne 2017

Diffusion des propositions de mesures de conservation élaborées à la suite de l'analyse des commentaires reçus en consultation

Réception des commentaires des groupes concernés sur les mesures proposées

Décembre 2017

Annnonce des mesures de conservation qui seront mises en place au début de la saison de pêche 2018

## Nous joindre

Vous aimeriez nous faire part de préoccupations, de questions ou d'information avant les consultations? Nous vous invitons à nous contacter en écrivant à [GP-FM-Quebec@dfo-mpo.gc.ca](mailto:GP-FM-Quebec@dfo-mpo.gc.ca) et en indiquant « Consultations coraux-éponges » dans l'objet du message.